

Fédéral et Régions veulent débloquer les freins à l'emploi

LE RÉSUMÉ

Un **comité de concertation entre pouvoir fédéral et entités fédérées** se tient ce mercredi. À l'ordre du jour: un plan de lutte contre les métiers en pénurie.

Les différents niveaux de pouvoir veulent **faire sauter les freins à la croissance de l'emploi**, en associant les partenaires sociaux au débat.

**NATHALIE BAMPS
ET FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE**

Un taux de vacance d'emploi de 3,37% (contre 2% dans l'UE28), 134.570 postes vacants à travers tout le pays, mais 351.159 chômeurs qui cherchent toujours un job. C'est tout le paradoxe du marché du travail belge. Paradoxe qui, peu à peu, pose un réel problème à l'économie du pays. «*Les difficultés qu'ont les entreprises à trouver de la main-d'œuvre qualifiée peuvent être un frein à l'investissement et à la croissance.*» C'est la Banque européenne d'investissement qui le dit. Et ce frein, il est particulièrement puissant en Flandre et à Bruxelles. Ces deux Régions sont plus fortement touchées par la vacance d'emploi: le taux y est de respectivement 3,67% et 3,18%, contre seulement 2,78% en Wallonie.

Face à ce constat, le gouvernement fédéral a décidé d'actionner deux leviers pour résoudre au plus vite ce handicap. D'une part, il réunit ce mercredi le comité de concertation Fédéral-Régions.

L'objectif de la réunion? Aboutir à un accord de principe entre le Fédéral et les Régions sur une liste commune des métiers qui sont en pénurie (une quarantaine sans doute) et un plan d'action à mener. Pour le Fédéral, on ne pourra résoudre ce problème de pénuries sur le marché de l'emploi sans faire collaborer tous les niveaux de pouvoir, mais aussi les partenaires sociaux,

l'enseignement, et les demandeurs d'emploi eux-mêmes.

Un message que rappelle aussi le patron de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), Pieter Timmermans. «*Si on veut solutionner ce problème du marché du travail, il faut avancer de manière coordonnée, prendre des mesures en matière de réglementation du chômage, pousser les demandeurs d'emploi à saisir les opportunités, accepter de changer de secteur, oser se réorienter complètement.*»

Une prime à la reconversion

C'est d'ailleurs avec une proposition d'incitant financier pour la reconversion des demandeurs d'emploi que viendra le ministre wallon de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet. Quelques centaines d'euros seraient versées au demandeur d'emploi qui accepterait de se former à un métier en pénurie. Mais pour cela, le ministre compte demander au Fédéral de lever un obstacle, celui de la taxation. Il plaidera ce mercredi pour l'exonération fiscale de cette prime afin qu'elle reste attractive pour le demandeur d'emploi.

Un message qui pourrait être entendu par le Fédéral, qui pourrait également décider d'exonérer les primes pour les demandeurs d'emploi décidant de se lancer comme indépendant.

De son côté, le ministre de l'Emploi bruxellois Didier Gosuin a déjà averti: pour lui, cette discussion ne pourra pas se résumer à un one-shot médiatique. «*Nous sommes intéressés par tout ce qui peut upgrader le niveau de qualification sur le marché du travail à Bruxelles, du moment que cette dynamique soit pérennisée*», dit-il.

Les pistes de travail sont en tout cas nombreuses: outre les adaptations à faire en matière de réglementation du chômage, il faudra aussi agir sur le volet enseignement et formation, notamment en renforçant les partenariats entre entreprise et monde enseignant (l'alternance

école-entreprise), ou donner la priorité aux Stem (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques).

Les patrons aussi

Les entreprises auront aussi leur rôle à jouer, comme le signale lui-même Pieter Timmermans: «*Les employeurs doivent aussi apprendre à ne pas se focaliser sur la recherche du profil parfait à 100%, et accepter d'engager des jeunes ayant du potentiel, quitte à les former pour coller à leurs besoins.*»

Les partenaires sociaux vont d'ailleurs aussi être sollicités. Le ministre fédéral de l'Emploi, Kris Peeters, a envoyé au Groupe des dix (représentants des syndicats et des fédérations patronales) une lettre dans laquelle il les invite à réfléchir à la manière dont ils peuvent contribuer à résoudre le problème des emplois vacants au travers de l'accord interprofessionnel, dont les négociations doivent débiter à l'automne.

Il conseille notamment d'y mettre l'accent sur les jeunes, les plus âgés et les personnes peu qualifiées. «*Des mesures ciblées visant à augmenter le taux d'emploi pourraient être regroupées dans un 'accord pour la hausse du taux d'emploi' entre partenaires sociaux*», juge le ministre dans cette lettre que nous avons pu lire.

Mais pour Pieter Timmermans, on ne peut attendre la fin de l'année. «*L'AIP, et sa négociation salariale, pourront être le point d'orgue d'un plan d'action*, dit-il. *Cela ne servira à rien de s'attaquer aux pénuries si, d'autre part, on a un nouveau dérapage salarial. Mais c'est surtout maintenant qu'il faut agir*», conclut-il.

«Les employeurs doivent aussi apprendre à ne pas se focaliser sur la recherche du profil parfait à 100%.»

PIETER TIMMERMANS
ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ
DE LA FEB